

PolitMonitor Lëtzebuerg RTL – Luxemburger Wort

Hierscht 2014

- *Popularitéit a Vertrauen*
- *Aschätzung vun der aktueller Situatioun*
- *Ried virum Budget 2015*
- *Moosnamen vun der Regierung Bettel-Schneider-Braz*

- *Referendum 2015 – éischt Tendenzen*

TNS ILRES November 2014



TNS ILRES – PolitMonitor LW-RTL Hierscht 2104
sondage en ligne et par téléphone du 31.10. au 5.11. 2014
auprès de 1061 personnes à partir de 18 ans

04-14-246



Luxemburger Wort

Fiche technique projet PoMo 04 14 246

- **population étudiée : population électorale du Luxembourg: luxembourgeois à partir de 18 ans et résidents étrangers à partir de 18 ans**
- **échantillon représentatif selon l'âge, le sexe, le type d'activité, la région et la nationalité**
- **taille d'échantillon : 1061 personnes à partir de 18 ans**
- **période d'enquête du 31 octobre au 5 novembre 2014**
- **méthode : sondage internet (70%) et téléphonique (30%), pondération par âge, sexe, région, nationalité et activité professionnelle**
- **droits d'auteurs: réservés conjointement à TNS Ilres, à RTL et au Luxemburger Wort**



TNS ILRES – PolitMonitor LW-RTL Hierscht 2104
sondage en ligne et par téléphone du 31.10. au 5.11. 2014
auprès de 1061 personnes à partir de 18 ans

04-14-246

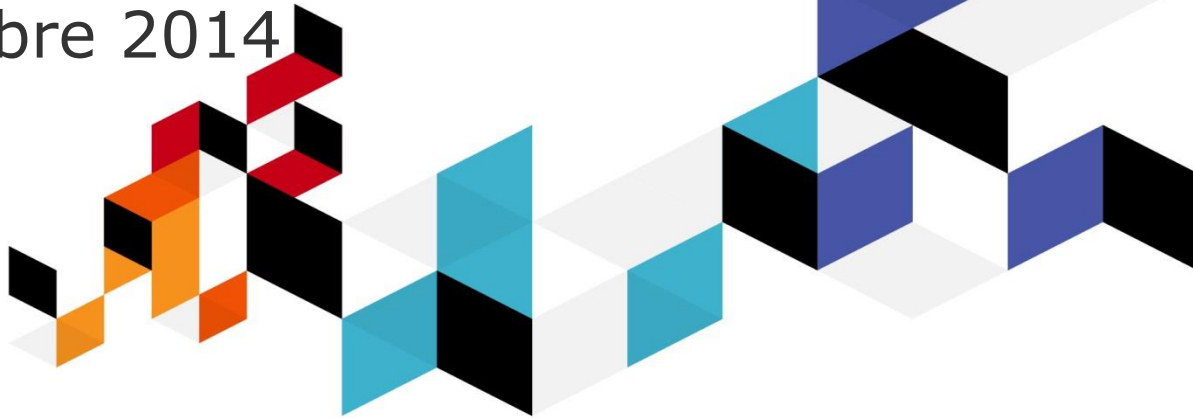


Volet IV du 14-15 novembre 2014

4

Référendum du 7 juin 2015

l'opinion publique en
novembre 2014



TNS ILRES – PolitMonitor LW-RTL Hierscht 2104
sondage en ligne et par téléphone du 31.10. au 5.11. 2014
auprès de 1061 personnes à partir de 18 ans

04-14-246

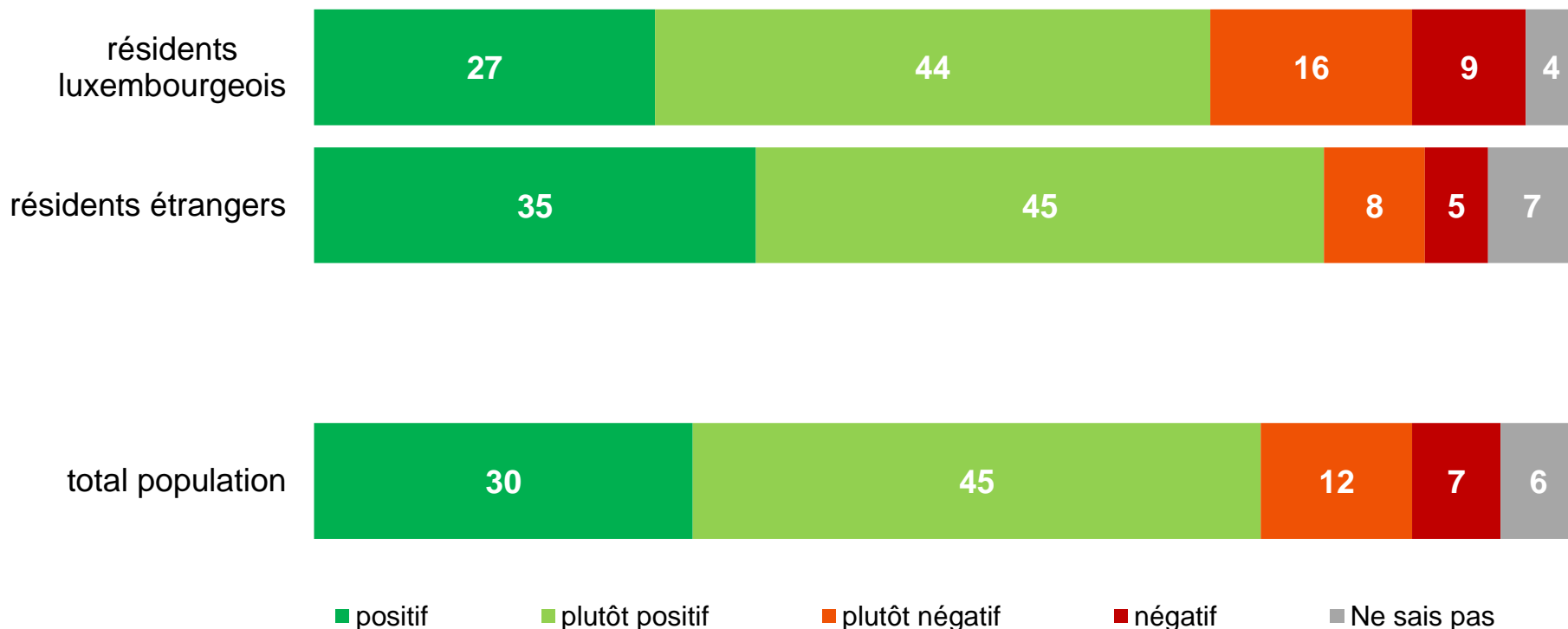


Ref1. Perception générale de l'organisation d'un référendum

Le gouvernement a prévu d'organiser le 7 juin 2015 un référendum pour lequel les 4 questions sont maintenant connues; avant de vous les soumettre une par une, nous voudrions vous demander ce que vous pensez du principe même de ce référendum, indépendamment des sujets retenus et du libellé précis des questions.

(droit de vote à partir de 16 ans, limitation des mandats gouvernementaux, séparation de l'église et de l'Etat, droit de vote des étrangers)

Est-ce à votre une chose positive ou négative que le gouvernement organise ce référendum?

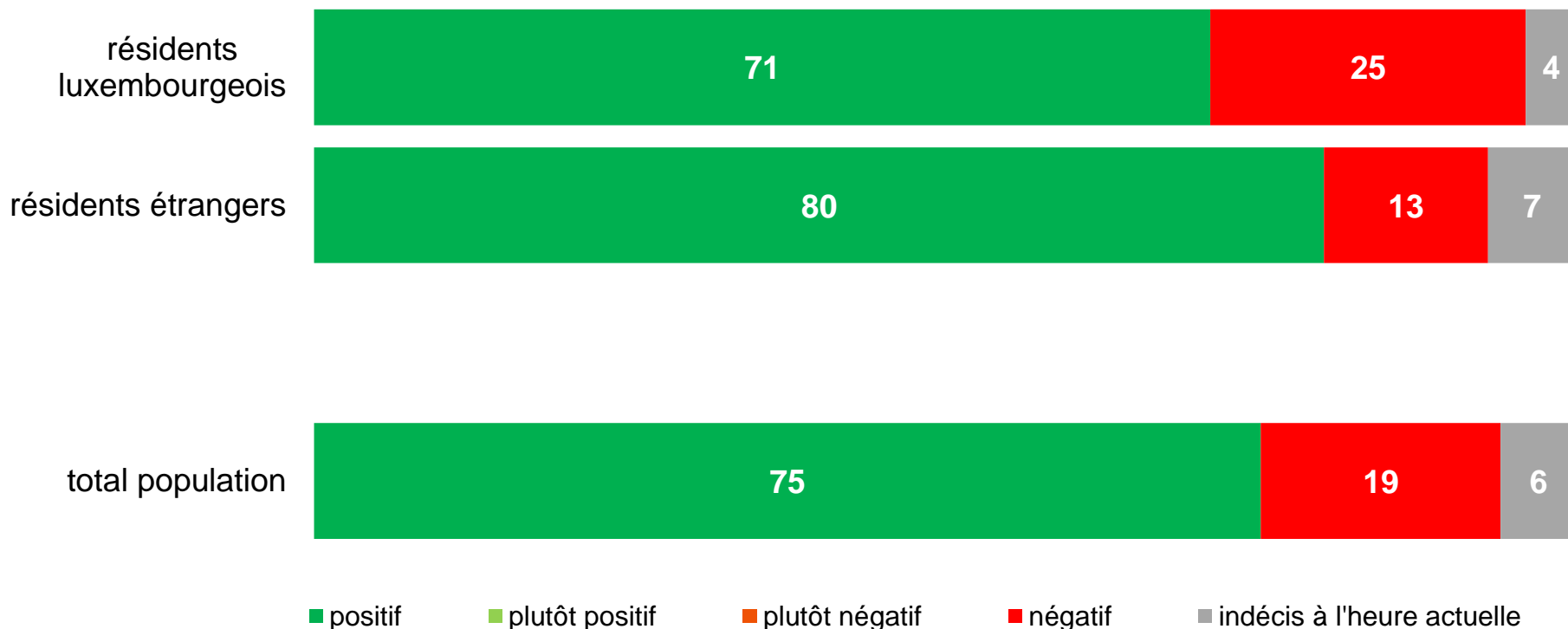


Ref1. Perception générale de l'organisation d'un référendum

Le gouvernement a prévu d'organiser le 7 juin 2015 un référendum pour lequel les 4 questions sont maintenant connues; avant de vous les soumettre une par une, nous voudrions vous demander ce que vous pensez du principe même de ce référendum, indépendamment des sujets retenus et du libellé précis des questions.

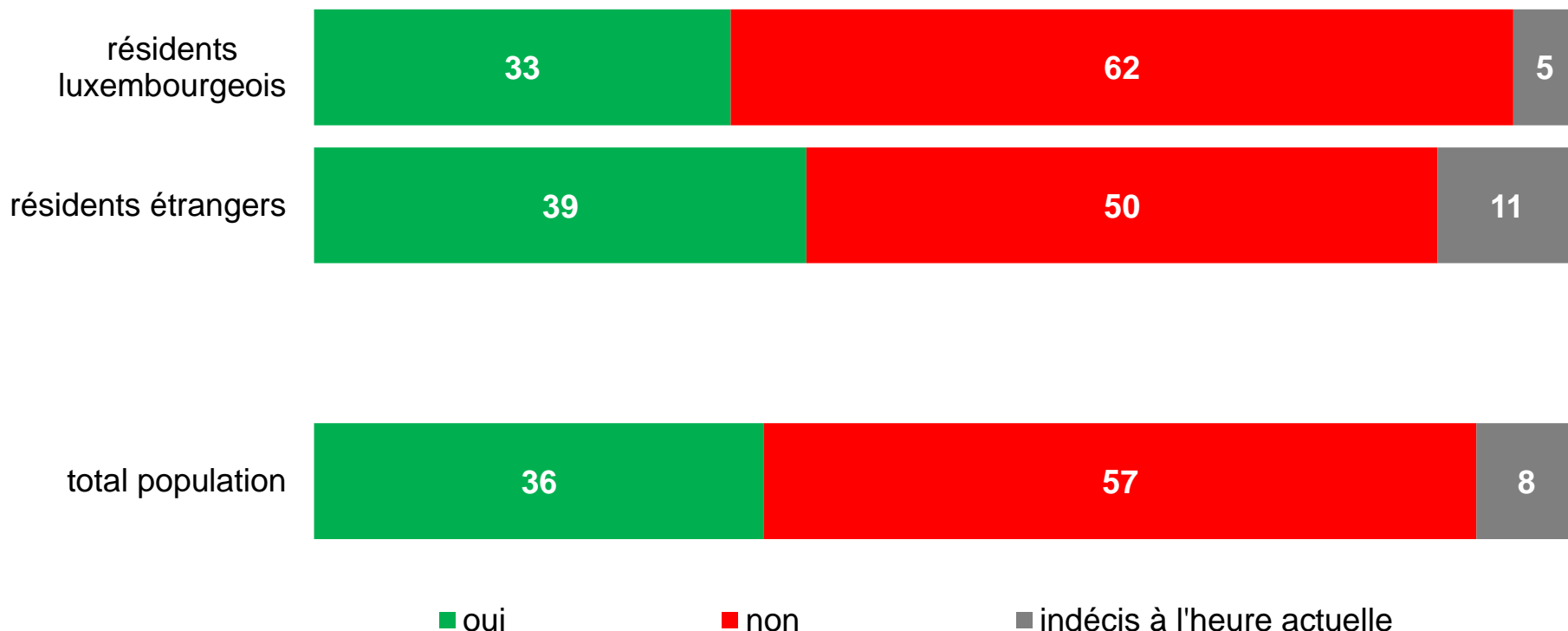
(droit de vote à partir de 16 ans, limitation des mandats gouvernementaux, séparation de l'église et de l'Etat, droit de vote des étrangers)

Est-ce à votre une chose positive ou négative que le gouvernement organise ce référendum?



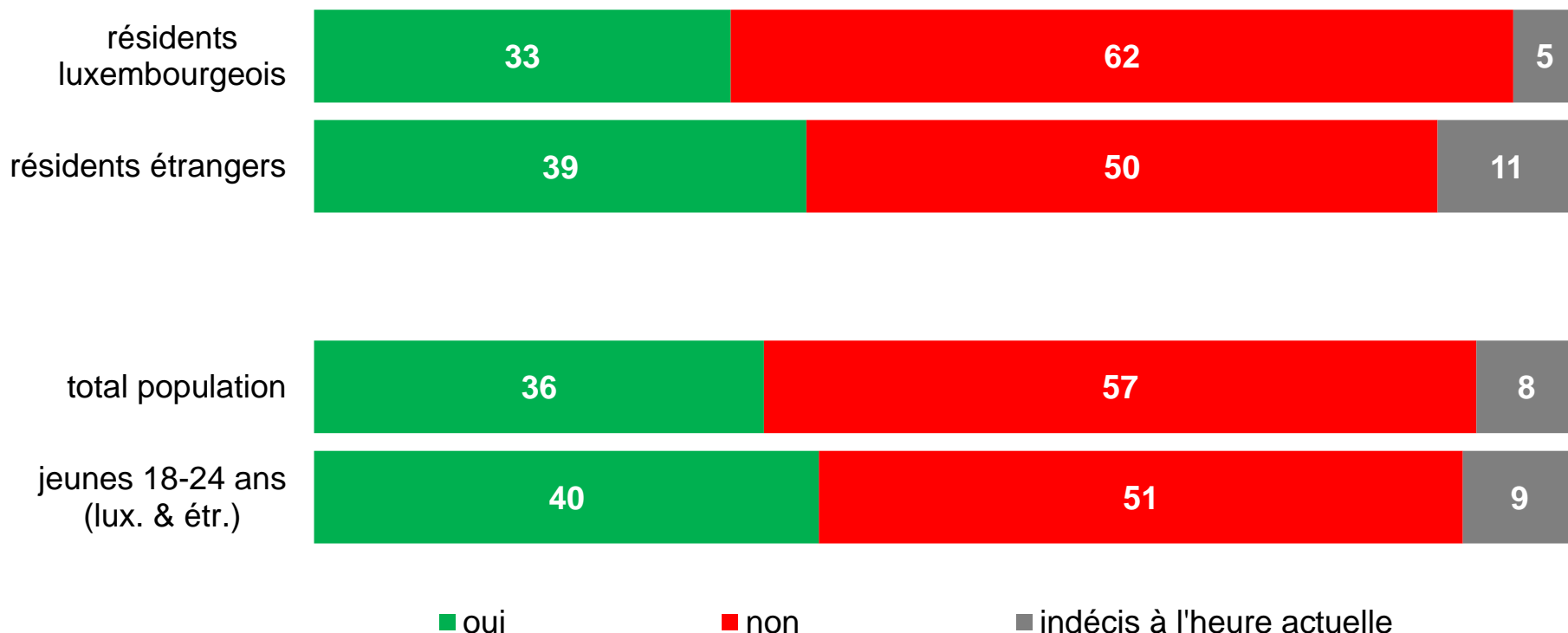
Ref2. a. Voter à partir de 16 ans

Approuvez-vous l'idée que les Luxembourgeois âgés entre seize et dix-huit ans aient le droit de s'inscrire de manière facultative sur les listes électorales en vue de participer comme électeurs aux élections à la Chambre des Députés, aux élections européennes et communales ainsi qu'aux référendums ?



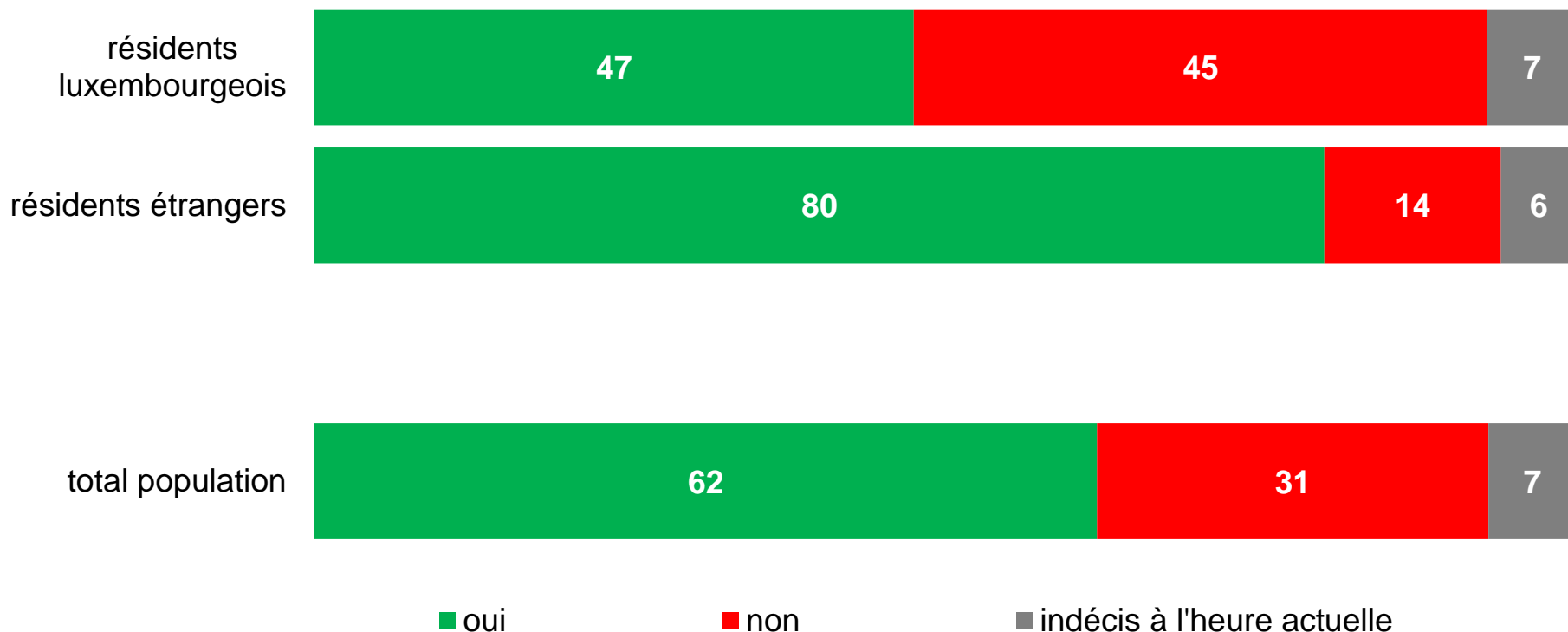
Ref2. a. Voter à partir de 16 ans

Approuvez-vous l'idée que les Luxembourgeois âgés entre seize et dix-huit ans aient le droit de s'inscrire de manière facultative sur les listes électorales en vue de participer comme électeurs aux élections à la Chambre des Députés, aux élections européennes et communales ainsi qu'aux référendums ?



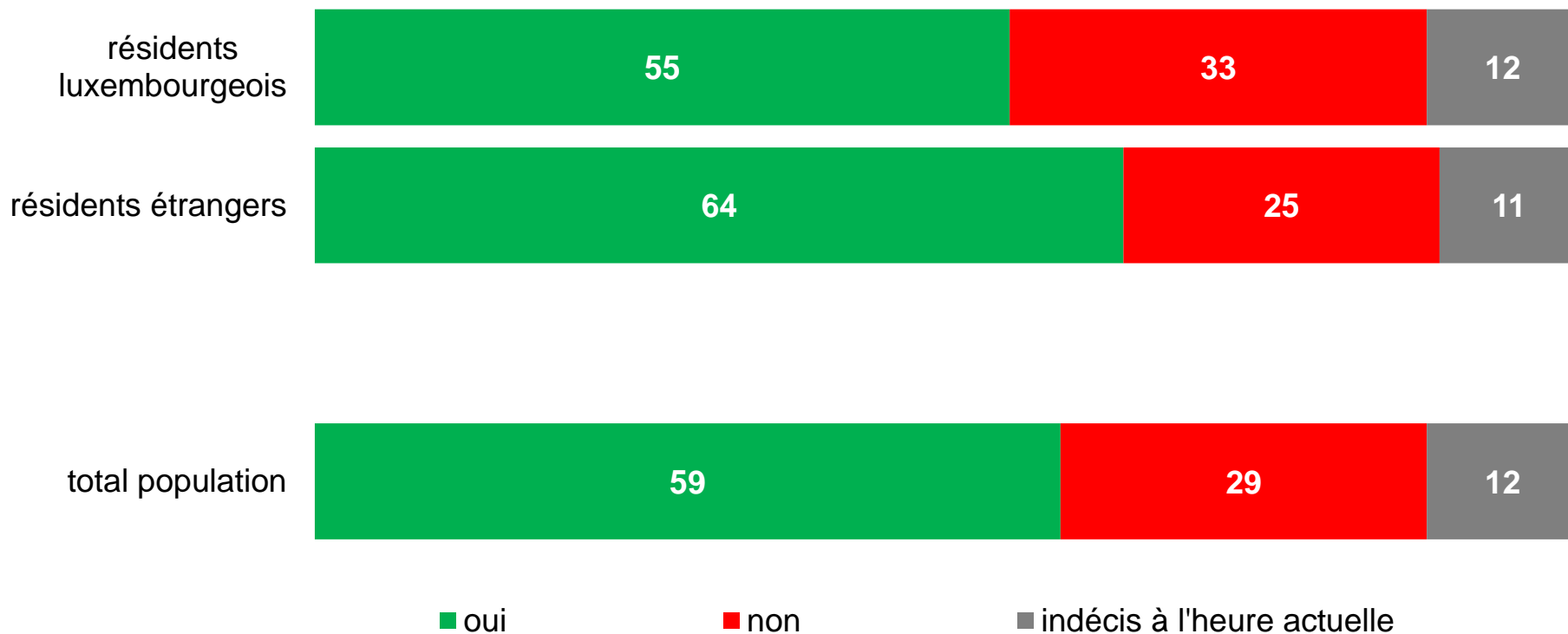
Ref2. b. Droit de vote des étrangers

Approuvez-vous l'idée que les résidents non luxembourgeois aient le droit de s'inscrire de manière facultative sur les listes électorales en vue de participer comme électeurs aux élections à la Chambre des Députés, à la double condition particulière d'avoir résidé pendant au moins dix ans au Luxembourg et d'avoir préalablement participé aux élections communales ou européennes au Luxembourg ?



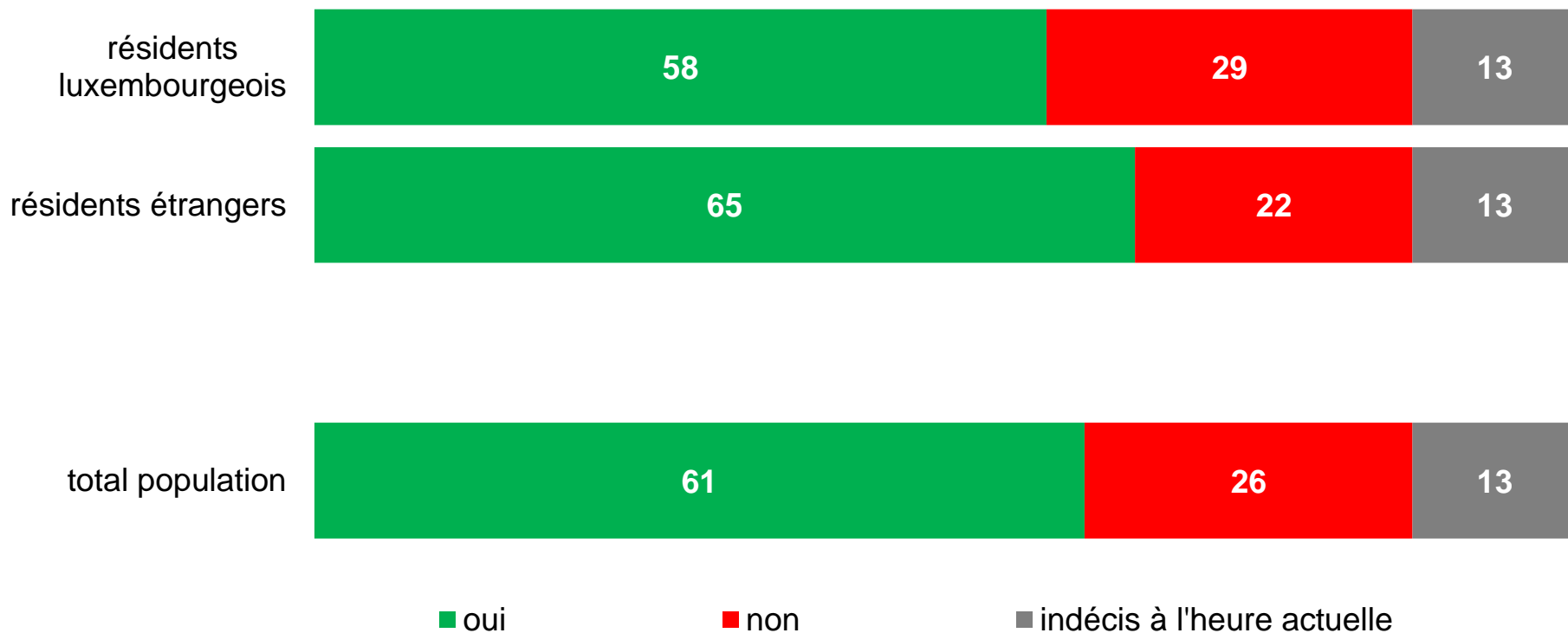
Ref2. c. Limitation des mandats ministériels à 10 ans

Approuvez-vous l'idée de limiter à dix ans la durée maximum pendant laquelle, de façon continue, une personne peut faire partie du gouvernement ?



Ref2. d. Arrêt du financement par l'Etat des traitements des ministres des cultes reconnus (*séparation de l'Eglise et de l'Etat*)

Approuvez-vous l'idée que l'Etat n'ait plus l'obligation de prendre en charge les traitements et pensions des ministres des cultes reconnus ?



Ref4. Avis sur les questions du référendum

Etes-vous d'avis que ces 4 questions sont les questions justes qui ont été retenues pour le référendum qu'il s'agisse des sujets ou du libellé exact ?

